

DIRECTION  
DE LA RECHERCHE  
ET DE LA VALORISATION

N°106

Pôle Structuration et  
stratégie scientifique

Lionel Casterman

Responsable

Secrétariat :

Lucile PORLON

Tél. +33 (0)1 45 17 10 22

Fax. +33 (0)1 45 17 12 98

[direction-recherche@u-pec.fr](mailto:direction-recherche@u-pec.fr)

Créteil, le 12 octobre 2020

A l'attention des

Directrices et directeurs de laboratoires  
Directrices et directeurs de composantes

**OBJET : Appel d'offres « Post-doc UPEC pour l'année 2021 »**

Chères collègues, chers collègues,

Dans le cadre de sa politique scientifique, l'Université financera comme les années passées la rémunération de trois post-doctorants pour l'année universitaire 2021.

Chacun des candidats sélectionnés par l'UPEC dans le cadre de l'appel d'offres bénéficiera d'un contrat de travail d'un an, débutant au 1<sup>er</sup> octobre 2021. Le programme Prestige de Campus France, jusqu'ici associé au présent appel d'offre, n'étant pas à ce jour renouvelé par l'Union européenne le contrat sera établi selon les conditions de l'UPEC (salaire brut de 29 094 euros brut/an), sans budget de fonctionnement associé.

Le processus de sélection se déroulera de la façon suivante :

**Le dépôt d'un dossier de candidature auprès de l'UPEC par l'encadrant scientifique du candidat au post-doctorat.**

Le dossier de candidature présentera à la fois un projet scientifique de post-doctorat et un candidat au post-doctorat. Il sera porté et déposé par l'encadrant scientifique du futur potentiel post-doctorant.

Tout enseignant-chercheur ou chercheur, exerçant dans un laboratoire sous tutelle de l'UPEC peut déposer un dossier.

Les critères d'éligibilité portent essentiellement sur le candidat au post-doctorat. Le candidat doit respecter les conditions cumulatives suivantes, sans limite d'âge, ni condition de nationalité :

- Il doit être titulaire d'un diplôme de doctorat, ou fournir une preuve qu'il le sera à la date du début du post-doctorat ;
- Son directeur de thèse ne doit pas être membre de l'unité de recherche au sein de laquelle se déroulera le post-doc, ni d'une autre unité de recherche de l'UPEC.

Une attention particulière sera portée à la mobilité internationale entrante que l'AO cherche à promouvoir.

**Les critères d'évaluation des dossiers par l'UPEC portent sur :**

- a) Le candidat :
  - sa qualité dans le domaine scientifique (capacités de recherche et de management, expérience, publications, participation à des colloques etc.) ;
  - l'impact du projet post-doctoral sur sa carrière ;
- b) L'équipe d'encadrement :
  - sa qualité, ses capacités d'encadrement et l'environnement du futur post-doctorant ;
  - l'enrichissement que ce projet lui apportera ;
- c) Le projet scientifique :
  - sa qualité scientifique (originalité et caractère innovant, impact sur l'état des connaissances dans la discipline considérée, interdisciplinarité, transfert de technologies et méthodologie) ;
  - sa contribution à l'excellence de la recherche française et européenne.

Les candidatures seront évaluées par deux experts, puis examinées et classées par la Commission d'évaluation de la Commission de la recherche du 16 mars 2021, avant d'être soumises au vote de la Commission de la recherche du 22 mars 2021.

Toutes les disciplines scientifiques sont concernées par l'appel d'offres. Dans un objectif d'égalité entre les différentes disciplines présentes à l'UPEC et autant que la qualité des projets déposés le permettra, la Commission de la recherche s'efforcera de sélectionner des projets relevant de différents laboratoires.

**Un dossier-type de candidature, joint à cette lettre, est à compléter et à renvoyer à la Direction de la recherche et de la valorisation de l'UPEC au plus tard le 11 janvier 2021 à 16h00.**

Chaque dossier devra avoir été visé par le directeur ou la directrice de laboratoire. **Si plusieurs projets** sont présentés **au sein d'un même laboratoire**, le conseil de laboratoire devra **opérer un classement**. Nous vous prions de **ne jamais classer deux dossiers *ex-aequo***.

A l'issue de leur séjour post-doctoral, tous les porteurs de projet UPEC devront retourner à la Direction de la recherche et de la valorisation la fiche-bilan.

Nous vous remercions par avance de votre intérêt pour cet appel d'offres et nous vous prions d'agréer, chères collègues, chers collègues, l'expression de nos cordiales salutations.

Le Président de l'UPEC  
  
Jean-Luc Dubois-Randé

Le Vice-président de la Commission  
de la recherche  
  
SIMON GILBERT  
Simon Gilbert

P.J. : Dossier de candidature « Post-doc UPEC » + Fiche-bilan « Post-doc UPEC »

